

GUIDE POUR UNE REPRISE D'ACTIVITÉ EN TOUTE SÉCURITÉ



Les gestes simples pour se protéger

CORONAVIRUS :

il existe des gestes simples pour vous protéger et protéger votre entourage :



Se laver très régulièrement les mains



Tousser ou éternuer dans son coude ou dans un mouchoir



Utiliser un mouchoir à usage unique et le jeter



Saluer sans se serrer la main, éviter les embrassades



Utiliser un masque

Les gestes barrières sont valables pour toutes les situations professionnelles. Ils sont à respecter lorsque je travaille au siège, je reçois un adhérent en point de vente, je me rends en administration.

Vous avez des questions sur le coronavirus ?



GOUVERNEMENT.FR/INFO-CORONAVIRUS



0 800 130 000
(appel gratuit)

Le bon usage du masque

COMMENT METTRE, UTILISER, ENLEVER et JETER* un masque ?

- 1. Commencez par vous laver les mains à l'eau et au savon, ou avec une solution hydro-alcoolique.**
- 2. Appliquez le masque de manière à recouvrir le nez et la bouche.**
- 3. Veillez à l'ajuster au mieux sur votre visage. Pour cela :**
 - Prenez le masque par la barrette nasale.
 - Passez l'élastique derrière la tête, de part et d'autre des oreilles.
 - Vérifiez que le masque couvre bien le menton.
 - Ajustez le masque en pinçant la barrette sur le nez.
 - Enfin, testez l'étanchéité du masque :
 - Vérifiez l'absence de jet d'air dans les yeux lors d'une forte expiration,
 - Couvrez le masque avec une feuille en plastique et inspirez. Le masque doit se plaquer sur le visage.
- 4. Retirez le masque par l'arrière sans toucher le devant du masque !**
- 5. Jetez⁽¹⁾ le masque immédiatement dans une poubelle fermée.**
- 6. Lavez-vous les mains à l'eau et au savon ou avec une solution hydro-alcoolique.**

⁽¹⁾S'il s'agit d'un masque jetable. Sinon, lavez-les.



Vous avez des questions sur le coronavirus ?



GOUVERNEMENT.FR/INFO-CORONAVIRUS



0 800 130 000
(appel gratuit)

Le lavage de mains

✓ Étape #1



Rincez-vous bien les mains.

✓ Étape #2



Utilisez du savon.

✓ Étape #3



Frottez pendant 30 secondes.

✓ Étape #4



Nettoyez la zone entre vos doigts.

✓ Étape #5



Nettoyez également vos ongles.

✓ Étape #6



Rincez-vous bien les mains.

Le lavage approfondi des mains à l'eau et au savon ou au gel hydro alcoolique s'effectue, à minima :

- Au début de la journée,
- À chaque changement d'activité,
- Toutes les 2 heures en cas de port permanent de gants,
- Après avoir été en contact avec d'autres personnes ou après avoir porté un objet récemment manipulé par un tiers,
- Avant de boire, manger ou fumer.

Vous avez des questions sur le coronavirus ?



GOUVERNEMENT.FR/INFO-CORONAVIRUS



0 800 130 000
(appel gratuit)

Les bons réflexes sur les points de contact

Les points de contact sont les éléments (ou lieux) qui vont être touchés (ou fréquentés), par un grand nombre de personnes et qui, de ce fait, impliquent un lavage de mains systématique après contact. On les retrouve dans nos locaux administratifs et bureaux, mais aussi dans les parties communes de nos immeubles.

DANS LES ESPACES COMMUNS DES BÂTIMENTS Bâtiments administratifs ou d'habitation



DANS LES PIÈCES / LOCAUX « À RISQUES » Bâtiments administratifs



SANITAIRES



POINTS D'EAU



ASCENSEURS



En arrivant et en repartant de mon bureau :

Pensez à nettoyer tout ce que vous avez touché avec le produit désinfectant mis à votre disposition.

Jetez l'essuie-tout utilisé pour la désinfection dans une poubelle.

Vous avez des questions sur le coronavirus ?



GOUVERNEMENT.FR/INFO-CORONAVIRUS



0 800 130 000
(appel gratuit)

Les bons réflexes au siège et en agence

RAPPEL DES CONSIGNES pour les salariés amenés à se déplacer ou à travailler dans nos locaux :

1. **Barrières et la distanciation sociale (de 1 ou 2 mètres).**
2. **Installez-vous uniquement dans votre bureau ou dans celui qui vous a été attribué. Ne vous déplacez pas d'un site à l'autre.**
3. **Respectez le port du masque dans les locaux.**
4. **Aérez votre bureau 1 à 2 fois par jour.**
5. **Pensez à vous laver les mains régulièrement avec de l'eau et du savon ou du gel hydro alcoolique (cf. « Le lavage des mains »)**
→ Des « spots » de désinfection sont prévus à chaque entrée et étage des locaux.
6. **Pensez à désinfecter avec le produit désinfectant et l'essuie-tout mis à disposition :**
 - Les points de contacts des toilettes après utilisation,
 - Votre espace de travail et les points de contacts de votre bureau, en arrivant et en quittant les locaux.
7. **Veuillez laisser la porte de votre bureau ouverte.**
8. **Faites en sorte de toujours respecter la distanciation sociale lorsque vous circulez dans les couloirs.**
9. **Nettoyez régulièrement des deux côtés les vitres de protection.**
10. **Ne pas échanger le stylo.**
11. **Limitez les échanges sur les documents partagés.**

Vous avez des questions sur le coronavirus ?



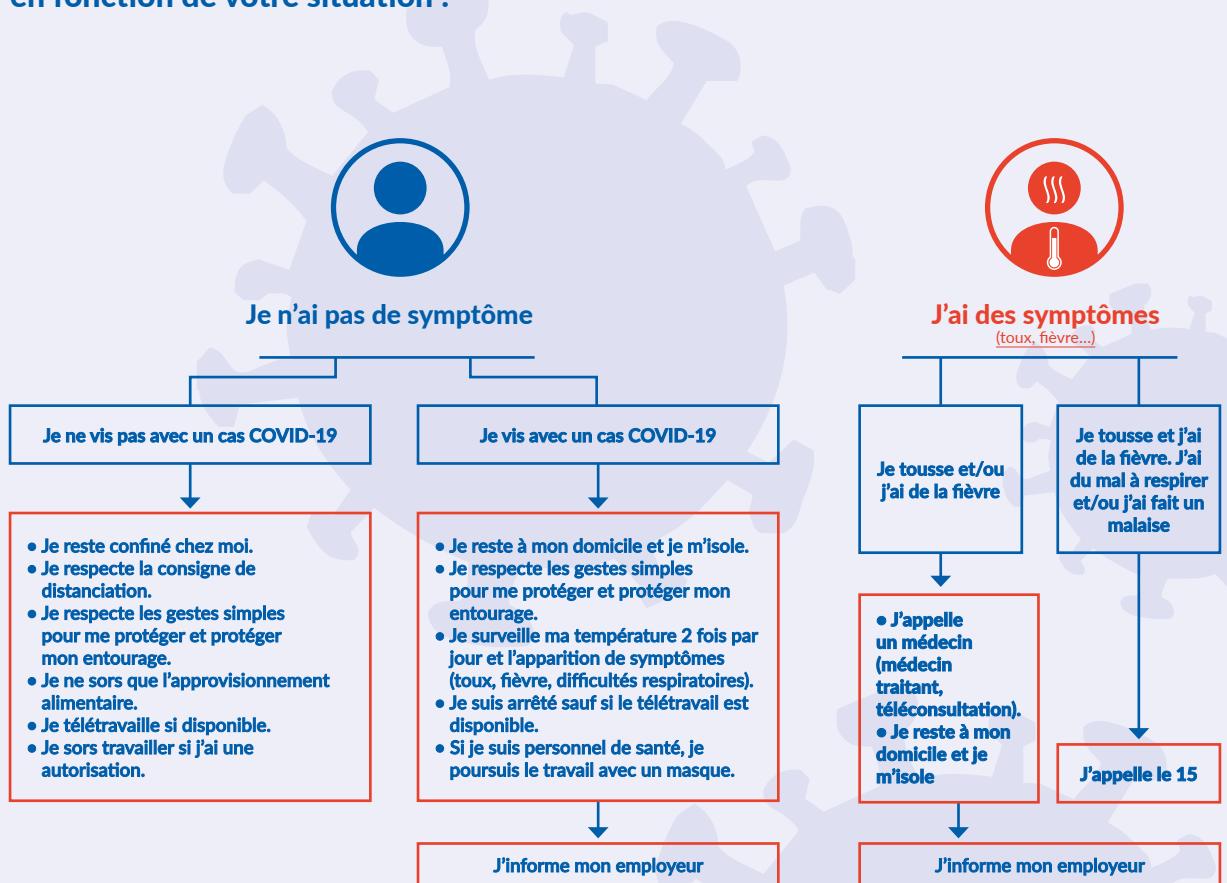
GOUVERNEMENT.FR/INFO-CORONAVIRUS



0 800 130 000
(appel gratuit)

Le processus d'alerte en cas de Covid-19

Dans le cadre de la reprise d'activité, il est essentiel pour l'employeur de connaître les personnes susceptibles d'avoir le COVID19. Voici les comportements à adopter, en fonction de votre situation :



À RETENIR !



Si vous développez les symptômes du COVID19, ou si vous pensez avoir été en contact avec une personne affectée par le virus (que ce soit sur le lieu professionnel ou pas), vous êtes tenu d'informer l'employeur.

Tout salarié présentant les symptômes du COVID19 devra rentrer chez lui.

Un masque lui sera remis pour limiter l'éventuelle propagation du virus. Pour la sécurité des autres salariés, l'accès aux locaux lui sera interdit.

La fiche préventive des symptômes

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
J'ai relevé sur moi-même une température supérieure à 38°C durant les 48 dernières heures.	Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>				
J'ai de la toux ou une augmentation de ma toux habituelle.	Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>				
J'ai une diminution ou perte de mon goût ou de mon odorat.	Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>				
J'ai un mal de gorge et/ou des douleurs musculaires et/ou des courbatures inhabituelles.	Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>				
Je connais une fatigue inhabituelle.	Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>				
Je suis dans l'impossibilité de m'alimenter ou de boire.	Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>				
J'ai noté un manque de souffle inhabituel lorsque je parle ou fais un petit effort.	Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>				
J'ai été en contact avec une personne ayant été déclarée positive au COVID-19.	Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>				

La présence d'un ou plusieurs de ces symptômes constitue une alerte. Dans ce cas, le salarié doit regagner son domicile et contacter son médecin traitant ou le médecin du travail. Si les symptômes s'aggravent avec des signes respiratoires ou des signes d'étouffement, appeler le 15.

Vous avez des questions sur le coronavirus ?



GOUVERNEMENT.FR/INFO-CORONAVIRUS



0 800 130 000
(appel gratuit)